



Ville de Piraé

POLYNÉSIE FRANÇAISE  
TAHITI



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

### EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DELIBERATION N°98/2012  
DU 04 DECEMBRE 2012**

*Autorisant le maire à signer l'avenant n°2 au marché n°25.2010 passé avec la SA Laiterie Sachet, relatif à la révision des prix pour l'exercice 2013*

**L'an deux mille douze, le quatre du mois de décembre à huit heures cinquante,** Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON.**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.

**Madame Elisa YAO THAM SAO et Monsieur William BENNETT,** ont été désignés pour remplir cette fonction.

Etaients présents :

Date de convocation :	<b>26 novembre 2012</b>
Date d'affichage :	<b>26 novembre 2012</b>

**Résultats des votes**

Pour	<b>21</b>
Contre	<b>0</b>
Abstentions	<b>0</b>

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

Affichage du compte rendu du conseil municipal le

**Le 07 décembre 2012**

Affichage de la présente délibération le :

**26 DEC. 2012**

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	TICCHI Christiane Tiare	X		
5	TERIIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
6	YAO THAM SAO Elisa	X		
7	BENNETT William	X		
8	TETUAETARA Théodore	X		
9	LICHTLE Yvette		X	<i>Eliane LECHENE</i>
10	LECHENE Eliane	X		
11	TEANOTOGA Hinano		X	
12	MOE Elisabeth	X		
13	ATIU Marc		X	
14	TEFAATAU Alvest		X	
15	PROKOP Alban		X	
16	POMARE Wilfred		X	<i>Charles TOUAITAHUATA</i>
17	TOUAITAHUATA Charles	X		
18	TANERPAU Viora		X	<i>Mairai SUN</i>
19	TUEINUI Noël	X		
20	TICCHI William		X	<i>Christiane TICCHI</i>
21	TEANINIURAITEMOANA Laiza		X	
22	TAPUTU Karine		X	
23	TAURAA Stéphanie	X		
24	TAVAE Imelda		X	
25	DU SOUICH Audrey	X		
26	MAI Teruirau		X	
27	MACE Miriama	X		
28	BREMOND Madeleine		X	
29	TEMARII Tahiri		X	
30	MERCERON Armelle	X		
31	FREBAULT Pierre		X	
32	DOOM Yves	X		
33	TIRAO Aldo		X	
<b>17</b>			<b>16</b>	<b>4</b>

## **DELIBERATION N°98/2012 DU 04 DECEMBRE 2012**

**Autorisant le Maire à signer l'avenant n°2 au marché n°25/2010 passé avec la SA Laiterie Sachet, relatif à la révision des prix pour l'exercice 2013**

---

### **LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE**

**Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;**

**Sous la présidence du maire de la commune ;**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU le marché n°25/2010 du 21 décembre 2010 passé avec la SA Laiterie Sachet ;
- VU La demande de révision de prix de certains articles en date du 13 novembre 2012 formulé par la SA Laiterie Sachet ;
- VU considérant la nécessité de procéder à la révision des prix de certains articles ;
- VU les explications fournies par Madame Béatrice VERNAUDON, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 04 décembre 2012 ;

<b>ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</b>	
VOTANTS	<b>21</b>
POUR	<b>21</b>
CONTRE	<b>0</b>
ABSTENTION	<b>0</b>

**ADOPTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le maire ou à défaut son adjoint dans l'ordre du tableau, est autorisé à signer l'avenant n°2 au marché n°25/2010 passé avec la SA Laiterie Sachet.

**Article 2 :** La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit.

**Extrait certifié conforme au Registre des délibérations**

Le Maire  
  
Béatrice VERNAUDON  


Acte rendu exécutoire  
après envoi à la Subdivision administrative  
Le.....1.9...DEC. 2012  
et publication du .....2.0...DEC. 2012  
Le Maire,  
  
Béatrice VERNAUDON  


